

CHARGÉ OU CHARGÉE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le chargé ou la chargée d'évaluation des politiques publiques contribue à l'amélioration de l'action publique en analysant, au regard des objectifs de la collectivité, les résultats et impacts des politiques menées. Il propose et construit des instruments de suivi et d'analyse des interventions afin de rendre compte des programmes d'actions réalisés ou en cours et d'éclairer les choix pour des interventions futures dans une perspective d'amélioration de l'action publique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Développement d'une culture de l'évaluation
- Élaboration de la commande d'évaluation
- Mise en œuvre du processus d'évaluation
- Analyse de résultats et formulation des conclusions

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les chargés et chargées d'évaluation des politiques publiques représentaient 140 agents au 31 décembre 2012. Ces agents travaillent principalement dans les conseils départementaux et régionaux.

Force de proposition auprès de la direction générale, les chargés et chargées d'évaluation des politiques publiques sont généralement rattachés auprès de la direction générale ou d'une autre direction qui leur garantit une relative autonomie dans l'organisation des moyens nécessaires aux évaluations à mener.

Ils sont en relation fréquente avec les élus et les instances décisionnelles, les différentes directions de la collectivité et les partenaires associés à la conduite des politiques publiques.

ACCÈS

- Formation initiale dans les domaines des sciences politiques, économiques, sociales
- Concours d'accès de la filière administrative, catégorie A, cadres d'emplois des attachés et attachées territoriaux; filière technique ; catégorie A, cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieures territoriaux ; filière culturelle, catégorie A, cadres d'emplois des attachés et attachées de conservation du patrimoine

ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- les évolutions socio-économiques et les dynamiques territoriales ;
- les mutations institutionnelles, réforme territoriale et des institutions ;
- l'évolution du contexte européen ;
- le développement des schémas structurants, de la planification des politiques publiques, le développement des dispositifs de contractualisation et d'appel à projet ;
- les évolutions législatives et réglementaires portant sur la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation des politiques publiques ;
- le développement des technologies de l'information et de la communication, des systèmes d'information géographique ;

- la réforme de la fiscalité, nécessité croissante de faire des choix, au-delà de la culture du résultat (coûts, mais aussi besoins sociaux, etc.) ;
- le développement de la concertation et du dialogue citoyen ;
- la prise en compte du développement durable.

Dans un contexte qui nécessite d'optimiser les ressources, le chargé ou la chargée d'évaluation des politiques publiques a un double rôle : identifier, en amont, les besoins des territoires et des populations afin d'engager avec pertinence et cohérence les politiques publiques et, en aval, évaluer l'impact des actions menées.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les effectifs territoriaux de ce métier sont relativement réduits. Ce métier reste encore limité aux collectivités de taille importante.

• SCÉNARIO 1

Les chargés et chargées d'évaluation des politiques publiques, surtout présents auprès des collectivités de taille importante, intègrent dans leur activité les obligations réglementaires fixées au niveau national et européen en matière d'évaluation des politiques publiques. Les logiques d'évaluation deviennent plus prégnantes sur des champs d'intervention en tension telle que l'action sociale des départements. Les chargés et chargées d'évaluation des politiques publiques participent à la réflexion stratégique des collectivités dans leurs besoins d'innovation en matière de conduite de l'action publique locale.

• SCÉNARIO 2

La complexité qui caractérise les évolutions de l'environnement territorial et socio-économique des collectivités impose que ces dernières soient de plus en plus proactives et innovantes dans la conception, le pilotage et l'évaluation des politiques publiques locales. Les chargés et chargées d'évaluation des politiques publiques occupent une place centrale dans les processus d'aide à la décision et voient leur mission se renforcer au même titre que les fonctions de veille, de diagnostic, de prospective. À ce titre, les effectifs de ce métier pourraient augmenter par le recrutement de chargés et chargées d'évaluation auprès de nouvelles entités territoriales : grandes collectivités, communautés urbaines et métropoles. Par ailleurs, ce métier pourrait évoluer en incluant dans son périmètre d'intervention des évaluations internes à l'administration, concourant à optimiser l'efficacité des organisations. Le métier prend place dans un maillage de fonctions telles que le contrôle de gestion, le conseil en organisation, la GPEEC, la prospective financière, la qualité.

REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

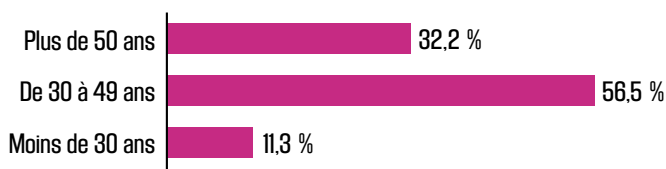
• EFFECTIFS AU 31/12/2012

140 agents

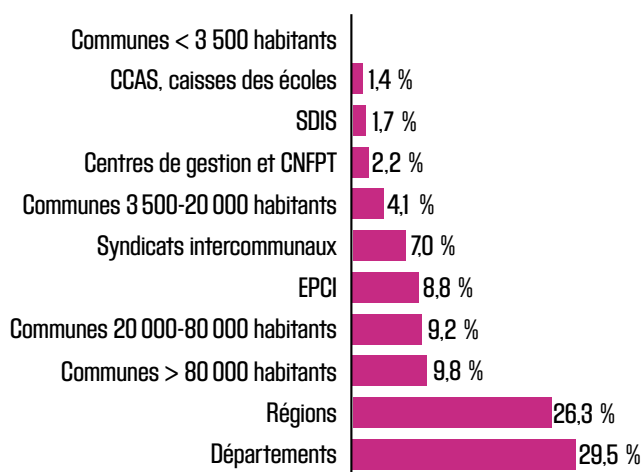
4,1 % d'agents à temps non complet

65,1 % de femmes

• STRUCTURE DES ÂGES



• RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



• STATUT

94,1 % d'agents de catégorie A

64,2 % d'agents titulaires

35,8 % d'agents non titulaires

• ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **43 ans**

Part des plus de 55 ans : **18,8 %**

• PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

	Effectifs	%
Équipe de direction	40	28,6
Gestion financière et comptable	30	21,4
Autres services	70	50